

CONCOURS DE POESIE
POÈTES ET PATRIMOINE

L'ÉPHÉMÈRE

15 décembre 21
15 fevrier 22

PRINTEMPS
DES
POÈTES

Réglement, renseignements et envoi des poèmes:

lacieduhalo@gmail.com

www.lacompagnieduhalo.com



CONCOURS DE POESIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE VAL DE VIENNE (CCTVV) 2021-2022

Art. 1

Dans le cadre de la promotion de la poésie et de la culture française et plus particulièrement du Printemps des Poètes, La Compagnie du Halo en partenariat avec le Réseau Bibliothèque de la CCTVV, Les Editions LAMARQUE, l'association Lire et Partager en Bouchardais et le Musée du Bouchardais organisent un concours de poésie intitulé « POETES ET PATRIMOINE » ouvert sur tout le territoire français et à tous les poètes d'expression française.

du 15 décembre 2021 au 15 février 2022, cachet de la poste faisant foi.

Art. 2

Le concours comprend 5 catégories :

- 1- **junior** : enfants jusqu'au CM2
- 2- **Collégien(ne)** : de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- 3- **Lycéen(ne)** : de la seconde à la terminale
- 4- **adultes** : + de 18 ans et étudiants post bac
- 5- **collective**

Art. 3

Les poètes enverront **au maximum 2 poèmes** par catégorie sur le thème proposé par le Printemps des Poètes, à savoir « L'Ephémère »

Chaque poème ne devra pas dépasser 350 mots et devra **être inédit** et **non primé**.

Les textes seront dactylographiés sur un format A4 (format word) et **seront envoyés** en 1 **exemplaire à** : lacieduhalo@gmail.com

ou éventuellement adressés à **La Compagnie du Halo 3 Route de Dorée 37220 PARCAY-SUR-VIENNE**
Un accusé de réception sera expédié par mail.

Nom, adresse, courriel et téléphone des candidats figureront, **en haut à gauche** du poème, ainsi que la **catégorie** dans laquelle les poèmes sont présentés.

Art. 4

Seront décernés 3 prix par catégorie

Les premiers prix seront assortis de diplômes, livres et cadeaux (exemple : entrées pour des parcs animaliers et de loisirs, places de cinéma, dégustation œnologique pour la catégorie *adultes*, panier gourmand, stage de théâtre de 2 heures pour la catégorie *collective*,...)

Les deuxièmes et troisièmes prix seront assortis de diplômes, livres et autres cadeaux.

Art. 5

Le jury sera composé d'auteurs, éditeurs, professionnels du livre, Enseignants, artistes et de lecteurs avertis. Les décisions seront sans appel. Les textes ne seront pas rendus.

La remise des prix est prévue le 26 mars 2022 à Marigny-Marmande, labellisé Village en Poésie.

Une convocation qui précisera l'horaire et le lieu du rendez-vous sera envoyée courant mars 2022.

Avant la remise des prix à laquelle tous les lauréats et participants sont conviés, les élèves de la Compagnie du Halo et les différents membres du jury proposeront une ballade poétique mettant à l'honneur les poèmes lauréats du concours.

Art. 6

Les textes primés seront publiés dans un recueil édités par les Editions LAMARQUE qui sera remis aux lauréats à l'issue de la déambulation.

Art. 7

La présence ou la représentation des lauréats primés sera obligatoire lors de la remise des prix.

Art. 8

Les photographies et vidéos prises lors de la manifestation pourront être utilisées sur le site Internet, par la presse ou dans une revue sauf désaccord d'un participant. Le fait de s'inscrire à ce concours implique l'acceptation dans sa totalité du présent règlement.

